LETTRE MUNICIPALE

Chérisy

Un cadre de vie

INFOS COMMUNALES

N° 203 | DÉCEMBRE 2021

Retour sur le Conseil Municipal du 9 décembre 2021

L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2021 ÉTAIT LE SUIVANT :

1. Décision modificative sur le budget général de la commune pour divers ajustements ne mettant pas en cause l'équilibre du budget qui est de 2 500 000 euros en recettes et dépenses de fonctionnement. Il en est de même pour les dépenses/recettes d'investissement qui restent équilibrées à hauteur de 1 663 000 euros.

2. Tarifs des publicités pour le Bulletin municipal 2022 : restent identiques aux tarifs de l'an passé.

3. Tarif de droit de voirie 2021 et 2022 (terrasses sur domaine public) : 7 € le m² par an.

4. Acquisition partielle d'un terrain au 35 rue Charles de Gaulle : Monsieur le Maire a rappelé qu'une partie de la propriété est située sur un emplacement « réservé » au titre de l'extension du groupe scolaire élémentaire dans le cadre du PLU de la commune depuis 2003. La commune confirme l'aliénation pour une superficie d'environ 500 m².

5. Acquisition partielle de l'ex terrain de l'Abbé Ferdinand, parcelle D1043 (710 m²) et rétrocession d'une partie de la parcelle D941 pour une superficie de 350 m² : Le Conseil confirme la soulte à la charge de la commune de 15 000 euros. Il est également prévu d'acquérir une partie de la parcelle D1373 pour 175 m² pour un montant de 3 000 euros.

6. Vente du lot C issu de la parcelle ZO293p pour un montant de 10 000 euros.

7. Avenant n° 2 au marché de « Confection de repas pour la restauration scolaire et de l'ACM » pour la prolongation du contrat en cours avec SCOLAREST jusqu'au 6 juillet 2022.

8. Cimetière : définition d'un nouveau périmètre pour créer et libérer des emplacements de concessions. Carré A : 15 places pour les indigents, et 50 places en reprise de concessions, Carré C : 15 places nouvelles.

9. Contrat de maintenance pour le chauffage et la ventilation du restaurant scolaire : l'entreprise S.E.S. a été retenue pour un montant de 936 € TTC / an.

10. D'autres sujets ont été évoqués :

    a. L'aménagement de 2 terrains de pétanques dans l'entrée du domaine de la Chênaie avec 4 emplacements de parking

    b. Projet de mise en place de purificateur d'air / antibactérien / antivirus dans les classes des écoles de Chérisy.

Monsieur le Maire, les adjoints et le conseil municipal vous souhaitent un joyeux Noël et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Annulation des vœux

Compte tenu de la crise sanitaire, il n'y aura pas de cérémonie officielle d'échanges des vœux cette année. Avec regrets.

Noël des enfants

La municipalité avait dressé une longue liste de jouets à offrir aux enfants de la commune ou scolarisés dans nos écoles. La hotte du père Noël était bien pleine !

Et comme les petits chérisiens sont très sages, le lutin de Noël avait préparé un jeu d'énigmes dans le parc de la mairie. Les parents étaient invités à jouer aussi.

M. le Maire et les conseillers municipaux aidés par les membres du comité des fêtes ont distribué toute la journée les jouets et les clémentines à des enfants heureux. Les participants en ont profité pour échanger et prendre des photos avec le père Noël. Maintenant, le père Noël est reparti de Chérisy car il a encore beaucoup de travail avant sa grosse distribution de jouets pour le jour de Noël.

Merci aux parents pour avoir respecté les horaires.

Bon Noël à tous !

Les ateliers communaux

UN PETIT RÉSUMÉ DE NOS ATELIERS !

L'ATELIER FLORAL :

Un grand succès sur le thème d'une couronne de Noël. Le samedi 11 décembre avec notre animatrice Marilyne. Exceptionnellement deux créneaux horaires étaient proposés. L'un de 9h à 11h et l'autre de 11h à 13h pour satisfaire tout le monde.

Les deux horaires proposés étaient complets, une trentaine de personnes s'étaient inscrite. L'atelier s'est déroulé dans une bonne ambiance et chacun a pu repartir avec sa couronne de Noël.

Rendez-vous au prochain atelier le samedi 22 janvier 2022.

L'ATELIER DES SAVANTS FOUS :

Un très bon moment de partage pour les enfants avec comme thème de la découverte du son et des instruments tout en s'amusant !

Rendez-vous au prochain atelier qui se déroulera le dimanche 16 janvier 2022 sur le thème de l'air.

L'ATELIER COUTURE :

Il n'est pas trop tard pour venir découvrir notre atelier couture. 18 cours repartis sur l'année, vous sont proposés selon vos disponibilités. Nous vous proposons plusieurs dates et horaires possibles. C'est un atelier convivial pour débutant(e) ou confirmé(e). Cathy notre animatrice proposera ses conseils et vous aidera à confectionner vos propres créations. Pour un tarif de 144 €. **Nous avons de nouvelles dates sur le prochain calendrier 2022.**

LES PROCHAINES DATES D'ATELIER :

L'atelier cuisine le samedi 15 janvier 2022 avec notre animateur Jessy Barbulée.

Tous les ateliers proposés se dérouleront dans la salle communale, avec le pass sanitaire ou un dépistage de moins de 72h obligatoire (sauf pour les ateliers enfants). Le masque est obligatoire pour tous les ateliers proposés.

Pour tous renseignements ou inscription contacter Florence au 06 75 48 23 94.

Téléthon

Retour sur le téléthon qui s'est déroulé sur notre commune du 3 au 5 décembre 2021. De nombreuses animations étaient proposées sur la commune : une marche poussettes, la vente de crêpes à la sortie des écoles, du lâcher des ballons dans les écoles, un biathlon en salle, de la zumba, un running dog, une journée jeux, une initiation tir à l'arc, une animation mini moto, des chansons, une marche, une tombola, des ventes de livres et une collecte de piles à la bibliothèque.

Un grand merci aux commerçants de Chérisy, à Teixeira voyages, à Kommunic'Action, à Top dance event, AK Racing, à Gil's Chartier, Spécial Canin Mainvilliers, à toutes les associations pour leur dons et aux bénévoles qui ont donné un coup de main dans les diverses animations. Malgré une faible participation sur certaines animations, nous avons réalisé un joli téléthon.

Nous avons collecté avec les animations de Chérisy et les 2 spectacles de Franck Capillery, un total de 5 036 €.

Chéris'Loulous - Association d'Assistantes Maternelles

Un grand MERCI aux commerçants de Chérisy et aux parents de nos Loulous qui ont participé à la récolte des fonds pour le Téléthon, nous nous sommes tous bien « mouillés » pour l'occasion, pendant notre balade en poussette du vendredi matin 3 décembre, le soleil n'était vraiment pas au RDV. En attendant la venue du Père Noël, nos loulous ont fabriqué des petites décorations.

Pour 2022, prochain RDV le dimanche 27 Mars, pour notre prochaine Foire à la Puériculture, nous commencerons à lancer et à préparer cet évènement, dès le début de la nouvelle Année !

Assistant(e)s maternel(le)s, parents ou grands parents accompagnés d'enfants en bas âges non scolarisés souhaitant nous rejoindre pour des moments privilégiés, découvrir l'enfant ou se découvrir autrement, sortir de son quotidien, aider à la socialisation, rompre l'isolement et échanger sur les expériences de chacun, tout simplement partager des moments nouveaux. Les adhérentes et leurs loulous se réunissent dans la salle Victor Hugo, lieu d'échange, de rencontre et de partage mis à notre disposition par la Mairie de Chérisy, les mardis et/ou les jeudis de 9h30 à 11h30 (et même plus si besoin), afin d'effectuer des activités ludiques, adaptées pour s'amuser, découvrir et grandir.

Parents ou futurs parents, si vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil, n'hésitez pas à nous consulter par mail ou via le site de la Mairie « onglet/Enfances/Assistantes Maternelles », afin d'obtenir la liste des noms à contacter.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine.

25, rue des gloriettes - 28500 Chérisy - Tél. 06 85 16 52 51
Vous pouvez nous joindre par email à l'adresse : cherisloulous@gmail.com

L'Air du temps

En décembre, notre opération sapin et chocolat de Noël a été menée à bien même si elle n'a pas rencontré un plein succès principalement à cause de la distribution tardive du tract d'information. Nous ferons mieux l'an prochain. Plusieurs retours positifs ont été enregistrés par rapport à la beauté de la trentaine de sapins que nous avons livrés.

L'Air du Temps a organisé vendredi 3 décembre, sa seconde demi-journée « DIY cosmétique ».Les participants ont pu sous la houlette de Christelle Prunier confectionner un gommage et une bougie de massage sensuel à base de cire de soja et de beurre de Karité. Bien que studieuse, cette rencontre fût très conviviale et chacun a pu repartir avec ses produits qui pourront servir de cadeaux. Les dates des prochaines séances (covid oblige) seront fixées en janvier.

En attendant, notre association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2022 pour de nouvelles activités.

Association St-Pierre

Comme chaque année, notre association va distribuer à partir du 17 décembre, 240 fleurs sur Chérisy, Sainte-Gemme-Moronval et Montreuil aux personnes de plus de 75 ans.

Par ce geste, nous souhaitons ainsi à tous de bonnes fêtes de Noël.

Exposition peinture des 20 et 21 novembre

Hommage à Roger Lambert, artiste peintre chérisien (1929-1998). Les enfants de M. Lambert avaient fait une donation à la mairie de certains tableaux de leur papa en 2020.

170 visiteurs sont venus découvrir les toiles de la dizaine d'artistes qui exposaient, 95 tableaux et 36 dessins.

Un énorme merci à tous les artistes qui ont contribué à la réussite de cette belle exposition.

Brèves

ILLUMINATIONS DE NOËL

Lors de sa balade… Le père Noël a remarqué que le nombre de maisons décorées pour Noël était en augmentation. **Il adresse ses félicitations à ceux qui contribuent ainsi à donner un air de fête à notre village.**

La commune a aussi fait un effort pour décorer le village en mettant ici ou là plus de 70 sapins et en faisant poser des guirlandes.

EN CAS DE NEIGE

Noël marque l'arrivée de l'hiver, **il est rappelé qu'il appartient à chaque riverain d'assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa propriété** notamment quand il neige.

Rappel

LES GESTES BARRIÈRES À L'ÉCOLE

1. **Lave-toi les mains** avec du savon, très régulièrement.
2. Tousse et éternue **dans le pli de ton coude** ou dans un mouchoir, et loin de tes amis.
3. Utilise **un mouchoir en papier** pour te moucher, **jette-le à la poubelle** puis **lave-toi les mains.**
4. Si tu as plus de **6 ans,** tu dois porter **un masque à l'école.** Si tu as **plus de 11 ans,** tu le portes **à l'école et dans tous les lieux où c'est obligatoire.**
5. **Respecte une distance de 1 mètre** (2 grands pas) entre toi et les autres.
6. **Évite de toucher ton visage** (nez, bouche, yeux).

Si tu es malade, reste à la maison.

Les travaux

DÉBUT DES TRAVAUX DE L'ENTREPRISE VOUSSERT ZONE DES FORTS

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à début mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle.

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection.
- Être français.
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Il est possible de s'inscrire toute l'année **Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection.**

L'inscription peut se faire à la mairie de votre commune de résidence, mais vous pouvez également remplir le formulaire en ligne sur le site internet : **www.demarches.interieur.gouv.fr** (il vous faudra télécharger un justificatif de domicile et un justificatif d'identité).

Information déchets

Vous trouverez avec la lettre municipale de décembre, une enveloppe contenant le calendrier des collectes ainsi que les consignes de tri.

Attention : à compter du 1er janvier 2022 les modalités d'accès à la déchetterie changent. Vous trouverez tous les renseignements sur le site : sitreva.fr

Détail de la facture d'eau

Vous avez reçu une facture d'eau et certains nous ont interrogés pour mieux comprendre.

La dernière facture reçue est émise par le SMICA (Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet), syndicat auquel notre commune appartient et qui gère notamment la production et le transport de l'eau potable.

La facture que vous venez de recevoir correspond donc à la consommation d'eau potable qui a été calculée depuis le dernier relevé d'eau effectué en octobre. Cette facture comprend un abonnement fixe, votre consommation, et deux taxes proportionnelles à cette dernière (Agence de l'eau : pollution domestique et Département : FSIREP).

Vous pouvez demander un prélèvement mensuel si votre consommation annuelle est supérieure à 30 m³ soit en adressant un RIB par la poste au SMICA - 15 rue d'Anet - 28260 Saussay ou par mail (smica.eau@orange.fr)

L'autre ou les autres factures reçues sont émises par SUEZ au nom de l'Agglo du Pays de Dreux. En effet, l'Agglo exerce pour les communes la compétence assainissement. Chérisy adhérant à l'Agglo vous avez donc reçu pour ceux dont les eaux sont assainies une facture correspondant à la collecte et au traitement de vos eaux usées. Votre facture se compose donc d'une part allant à Suez Eau France et d'une part revenant à l'Agglo. Une taxe perçue par l'Agence de l'Eau Seine Normandie est aussi appelée sur cette facture. Les relevés au compteur servant de base pour cette facturation ne sont pas forcément identiques à ceux de l'eau consommée.

Chérisy
Un cadre de vie
50, rue Charles de Gaulle
28500 Chérisy
TÉL. 02 37 43 70 30
Chérisy, un cadre de vie

Pour être informé au mieux, 2 sites à consulter régulièrement :
celui de la commune de Chérisy et celui de l'Agglomération.

Nous vous rappelons que pour de plus amples informations concernant Chérisy, vous pouvez consulter le site internet officiel de la commune : **www.mairie-cherisy.fr**, régulièrement mis à jour sur lequel vous trouverez toutes informations utiles.

D'autre part, vous êtes également invités à consulter le site de l'Agglo du Pays de Dreux : **www.dreux-agglomeration.fr** sur lequel vous découvrirez notamment les rubriques : transports scolaires - déchets - actualités - agenda - tourisme - service public.

Ne pas jeter sur la voie publique. © Photos droits réservés.